
**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'EYGLIERS**

Séance du : 9 juin 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi neuf juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Eygliers, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne CHOUVET, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 15, présents : 11 ; votants : 14 ;

Présents : Mesdames et Messieurs Anne CHOUVET, Nicolas DUBOIS, Jean-Marc POUILLILIAN, Jean-François PORTET, Etienne HUMBERT, Marietta DE WEERT, Jacques ROUX, Joseph DEVEVEY, Tom VAN DE VELDE, Mickaël CHEBANCE et Agnès SIMOND

Absents : Vincent PELLETIER

Procuration : Eric COUDRON à Jacques ROUX, Séverine QUICHOT à Marietta DE WEERT et Anne-Laure DUPASQUIER à Anne CHOUVET

Secrétaire de séance : Marietta DE WEERT

Objet : Avenant n°1 au lot n°1 du marché des travaux d'aménagement de la nouvelle mairie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la nouvelle mairie, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur l'avenant n°1 au marché de travaux du lot n°1 – Menuiseries bois.

L'objet de cet avenant concerne :

- La suppression de la banque d'accueil, des prestations relatives au silo à granulés et de l'habillage des coffres des volets roulants
- L'ajout d'habillage de tableaux de portes
- L'adaptation et l'habillage de la banque existante

Montant de l'avenant du marché du lot 1 :

Montant HT	4 828,53 €
TVA 20%	965,71 €
Montant TTC	5 794,24 €

Montant du marché lot 1 après avenant :

	Montant initial	Montant avenant	Montant marché après avenant
Montant HT	59 037,37 €	4 828,53 €	63 865,90 €
TVA 20%	11 807,48 €	965,71 €	12 773,18 €
Montant TTC	70 844,85 €	5 794,24 €	76 639,08 €

Soit une augmentation du marché initial de 8,18 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 2 (Tom VAN DE VELDE et Agnès SIMOND)

- **Décide** d'approuver l'avenant N°1 au lot n°1 d'un montant de 4 828,53€ HT,
- **Autorise** Madame le Maire à signer l'avenant n°1 ci-dessus référencé.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,

Anne CHOUVET

